

INAUGURATION DU PREMIER PARC SOLAIRE FLOTTANT AU LUXEMBOURG SUR L'ÉTANG DU SITE ARCELORMITTAL DIFFERDANGE

Luxembourg, 26 octobre 2021 – M. Thomas Georges, directeur du site ArcelorMittal Differdange, accompagné de M. Claude Seywert, CEO Encevo Group et de M. Erik Von Scholz, CEO Enovos Luxembourg, ont inauguré sous le haut patronage de SAR le Grand-Duc Henri et en présence de M. Claude Turmes, Ministre de l'Énergie, le premier parc flottant de panneaux solaires au Luxembourg.



Cette installation est une grande première au Luxembourg. Elle se compose de



25 000 m² de panneaux solaires installés sur une structure flottante déposée sur l'ancien bassin de refroidissement de l'usine de Differdange, d'une surface de 5,7 hectares. A terme, la production d'électricité s'élèvera à 3 GWh/an et pourra couvrir localement les besoins de près de 800 habitations, soit la consommation annuelle de 3 200 personnes (*). L'électricité ainsi produite sera réinjectée dans le réseau local et contribuera à l'indépendance énergétique du Grand-Duché, un enjeu essentiel pour le pays.

Genèse du projet

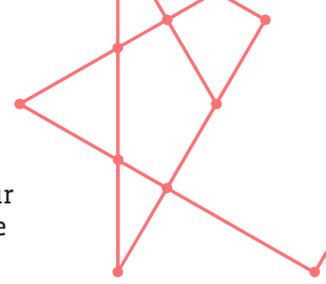
En 2019, dans le cadre de l'appel à projet lancé par le gouvernement luxembourgeois pour la production d'électricité à partir de l'énergie solaire, ArcelorMittal et Enovos ont décidé de s'associer pour porter le premier projet du genre au Grand-Duché. Un contrat est conclu entre les deux partenaires, aux termes duquel ArcelorMittal met à disposition son bassin de Differdange pour l'opérateur en énergie, propriétaire et gestionnaire de la structure photovoltaïque et de son exploitation. L'électricité verte ainsi produite est réinjectée dans le réseau pour être livrée aux foyers luxembourgeois.

Une installation inédite au Luxembourg

Suite aux études de faisabilité et à l'obtention des autorisations administratives nécessaires, la construction démarre en mars 2021 pour une mise en service le 21 octobre 2021. Un chantier hors norme qui a mobilisé une trentaine de personnes pendant plus de 6 mois. La structure solaire flottante et le poste de transformation ont d'abord été installés puis le raccordement électrique réalisé. Temps fort de cette phase du chantier, le forage sous le réseau de voie ferré attenant au bassin a permis de passer les câbles nécessaires au raccordement de l'installation vers le réseau public.



Thomas Georges, directeur du site ArcelorMittal Differdange, a déclaré : « Avec ce projet, qui s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de développement durable d'ArcelorMittal au Luxembourg, et notamment dans le cadre de notre engagement auprès des communautés et des citoyens, nous avons mis à disposition la reconversion d'un bassin industriel pour une production durable d'énergie tout en préservant l'écosystème local. Les efforts conjugués d'ArcelorMittal et d'Enovos ont permis de développer une solution innovante au bénéfice des foyers luxembourgeois. Ce projet est une première pour nos sites et sert d'inspiration pour de futurs projets dans le cadre de notre stratégie de décarbonation. »



Pour Enovos et le groupe Encevo, le message est évident : « Enovos s'appuie sur son expertise croissante pour développer et construire de grandes centrales de production d'énergie verte. Nous mettons tout en œuvre pour développer de nouveaux concepts mettant l'accent sur la valorisation des espaces et permettant une utilisation multiple entre la biodiversité, les activités industrielles et la production d'énergie à partir de sources renouvelables. L'installation flottante de Differdange montre incontestablement qu'en unissant les forces de l'industrie et du fournisseur d'énergie, nous pouvons faire avancer la transition énergétique. Nous sommes fiers de pouvoir compter ArcelorMittal parmi nos partenaires sur notre chemin vers la neutralité carbone. »

* sur base d'une consommation par foyer de 4 personnes de 3 668 KWh/an

